

Enquête sur les conditions de vie et de travail des personnes rémunérées au salaire minimum

TRAVAILLER À TEMPS PLEIN ET TIRER LE DIABLE PAR LA QUEUE



Au Québec, les personnes rémunérées au salaire minimum n'arrivent pas à se hisser hors de la pauvreté et ce, même en travaillant à temps plein. Par exemple, même en tenant compte des transferts gouvernementaux, une personne habitant seule touche un revenu qui la place tout juste au-dessus du seuil de la Mesure du panier de consommation.[1] Ce seuil indique le revenu nécessaire pour couvrir ses besoins de base (se loger, se nourrir, se vêtir et se déplacer), et non sortir de la pauvreté.

Après avoir fait face aux dépenses incompressibles liées au loyer ou à l'hypothèque, ainsi qu'à celles liées à l'habitation (électricité, chauffage, assurances, etc.) et aux télécommunications (téléphone, internet, télévision), il n'y a souvent plus beaucoup d'argent pour le reste. Bon nombre des personnes interrogées arrivent à combler seulement la moitié de leurs besoins liés à l'alimentation, aux vêtements, aux soins de santé, au transport et aux études. Il leur est également difficile de faire des économies, de rembourser des dettes ou d'échafauder des projets à long terme comme s'acheter une maison ou une voiture. Et que dire des loisirs ou des vacances!

[1] Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2016*, Québec, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2017, page p. 36.

Lorsqu'interrogées sur les trois besoins auxquels elles aimeraient pouvoir consacrer plus d'argent, 58% des personnes rencontrées ont nommé l'épicerie; 50% les loisirs; et 38% les vêtements.

Plusieurs participantes et participants aux groupes de discussion ont dit vivre « la simplicité volontaire », tout en ajoutant du même souffle que c'est l'insuffisance de leur revenu qui les contraint à adopter ce mode de vie. Leur faible revenu les oblige à faire des choix parfois déchirants entre telle ou telle dépense, si on peut parler de « choix » alors qu'il y a absence d'alternative.

La précarité économique des personnes interrogées les empêche de combler bon nombre de leurs besoins.

Plusieurs coupent dans le budget consacré aux vêtements ou à l'alimentation, ou encore sont contraintes de vivre dans la « simplicité volontaire ».

Chaque imprévu engendre du stress.

QUELQUES EXTRAITS DES ENTREVUES

Ne pas combler ses besoins de base

« C'est rare qu'on mange à notre faim. »

« Je connais quelqu'un qui marche, qui a arrêté de prendre sa passe de bus parce que ça coûte trop cher. Ça fait qu'il marche une heure à tous les matins. »

« Je mange deux toasts par jour, estie. »

Vivre sur la corde raide

« Tu essaies de faire ton possible avec l'impossible. »

« Aussitôt qu'on pense bien s'en sortir, une brique nous tombe sur la tête. »

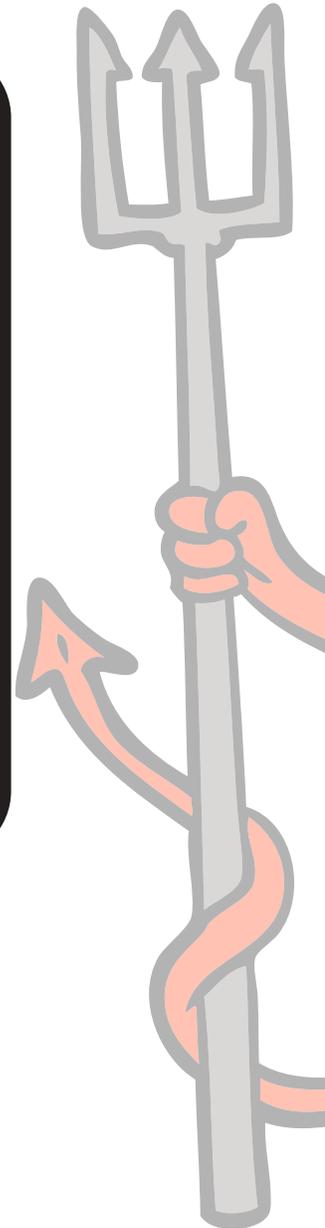
« Oui [c'est facile d'équilibrer un budget], quand il n'y a pas de dépenses (fêtes, Noël, imprévus). Non, parce qu'il y a toujours des imprévus finalement... malheureusement... »

« On doit toujours se contenter de rêver mais la réalité nous ramène à couper partout. Je suis constamment à la recherche d'un salaire supplémentaire. »

La simplicité (in)volontaire

« Des fois, on est forcés à vivre la simplicité volontaire. Pas capable de te payer un billet de bus, pas capable de t'acheter un morceau de linge quand tu en as besoin. T'es comme forcé à vivre comme ça des fois. »

« Ça fait 2 mois que je me dis : " Faudrait que je recommence à faire mon cours de conduite ". Mais là, j'ai pas l'argent. Ça m'aiderait à me pogner un meilleur emploi, mais... oublie ça. »



Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec

750, rue Saint-François Est
Québec (Québec) G1K 2Z9
418 525-0040

www.pauvrete.qc.ca/observatoire



Les citations et les données de cette fiche sont tirées d'une enquête qu'a menée l'Observatoire, entre janvier et juin 2017, auprès de 39 travailleurs et travailleuses rémunérés 15 \$ l'heure ou moins.

Pour consulter le rapport complet :
www.pauvrete.qc.ca/document/esm